

Formation des enseignants en FLE

Pilote	Olivier BEAUFOUR, chef de projet formation FLE
Priorités	➤ Nationale : code de l'éducation – article L111-1 ➤ Académique : formation des enseignants et ancrage de l'école dans son territoire ➤ D'Pass : A1 P1 et A3 P1 ➤ A3 P1 : renforcement de la formation des enseignants
Constats	▪ La population scolaire de St-Martin est à près de 80% non-francophone. ▪ A St-Barthélemy, de nombreux élèves lusophones sont pris en charge en classes ordinaires ▪ L'allophonie scolaire n'est pas prise en compte dans les enseignements. ▪ Les enseignants en poste sur ces deux territoires n'ont – à quelques exceptions près – aucune formation spécifique à la didactique adaptée au public allophone.
Objectifs	Offrir aux professeurs titulaires, dans les premier et second degrés, une formation professionnelle certifiante en FLE/FLS.
Indicateurs de réussite	▪ Objectif 1 : 100 inscriptions par an ▪ Objectif 2 : 50% des enseignants participent assidûment (états de connexion) ▪ Objectif 3 : 50% de la formation effectuée (soit 2 modules sur les 4, cf. nombre de certificats délivrés) ▪ Evolution des pratiques pédagogiques en classe (enquête qualitative) ▪ Réussite des élèves en matière de maîtrise de la langue française : évaluations nationales et de la circonscription (n+1, n+2)
Public	▪ 100 enseignants/an, titulaires de l'éducation nationale : ○ Promotion 1 : 100 enseignants de septembre 2016 à avril 2018 ○ Promotion 2 : 100 enseignants d'octobre 2017 à mai 2019
Intervenants	▪ Organisme de formation à distance : CNED ▪ Fonds social européen, représenté le GIP-DAIFI de Guadeloupe ▪ Chef de projet, chargé du suivi administratif, financier, de la coordination de l'action ▪ 2 enseignants FLE/FLS en charge de l'accompagnement pédagogique des participants
Organisation	Le pilotage est assuré dans les bureaux du service de l'éducation nationale. Création d'une cellule d'accompagnement technique et pédagogique : le suivi des enseignants en formation est assuré sur le terrain, dans les établissements scolaires. 24 établissements scolaires sont concernés. L'effectif total est organisé par secteurs : 7 groupes. La formation comprend 4 modules de 4 mois chacun, soit 16 mois répartis sur deux années scolaires. Chaque module nécessite 40 heures de formation, soit 160 heures de formation au total. La formation est 100% en ligne, interactive, hors temps scolaire.

Calendrier

2015/2016 : étude de faisabilité

- Rédaction du projet
- Recherche de prestataires & recrutement des enseignants volontaires
- Rédaction des conventions
- Recherches de cofinancements & montage des dossiers *fonds européens*
- Commission de sélection
- Validations individuelles
- Mise en place des 7 secteurs géographiques & répartition des groupes

2016/2019 : mise en œuvre

Année scolaire 1 : 2016/2017

Du 5 sept. 2016 au 4 janv. 2017 : Promotion 1

Déroulement du module 1/4. Suivi : 24 réunions en établissements : prise en main de la plateforme de formation en ligne. 8 permanences par secteur (accompagnement technique et pédagogique). 1 séance plénière (octobre). Entretiens individuels. Bilan fin de période 1.

Du 13 mars 2017 au 09 juin 2017 : Promotion 1

Déroulement du module 2/4. - Suivis individuels et collectifs. 1 séance plénière fin juin.

Année scolaire 2 : 2017/2018

Du 04 octobre 2017 au 5 février 2018 : Promotion 1 & 2

Promotion 1. Continuité du déroulement du module 3/4

Promotion 2 : Déroulement du module 1/4 – Suivi & accompagnement similaire

Du 10 février au 15 mai 2018 : Promotion 1 & 2

Promotion 1 : Continuité du déroulement du module 4/4 – **fin formation PROMOTION 1**

Promotion 2 : Déroulement du module 2/4 – Suivi & accompagnement similaire

Année scolaire 3 : 2018/2019

Du 1^{er} octobre 2018 au 05 février 2019 : promotion 2

Déroulement du module 3/4

Du 10 février 2019 au 5 juin 2019 : Promotion 2

Continuité du déroulement du module 4/4 – **fin formation PROMOTION 2**

BILAN QUALITATIF – FINANCIER – RAPPORT D'ACTIVITE

Besoins

- Salles de réunion connectées pour regroupement des candidats
- Salles de visioconférence ou de télé-présence pour compléments de formation par l'organisme de formation.
- Espaces de travail équipés pour les référents FLE

Partenaires

- Partenaires institutionnels : rectorat de Guadeloupe et la COM de St-Barthélemy.
- Partenaire financier : le FSE, par l'intermédiaire du GIP-DAIFI de Guadeloupe.
- Partenaire contractuel : le CNED, organisme de formation.

Évaluation

- Evaluation du nombre de certificats de formation délivrés.
- Evaluation des résultats des élèves (année n+1) aux évaluations nationales et de circonscription.

Bilan intermédiaire

- 70% des inscrits suivent toujours la formation (2^{ème} module) en juin 2017.
- Public cible : 2 400 élèves touchés, dont 150 à St-Barthélemy. 23 établissements concernés.
- Campagne de préinscription : 120 enseignants volontaires pour la 2^{nde} promotion.
- 2nd appel à candidature (juin 2017) lancé pour le recrutement du 2nd référent FLE.